

VILLE DE SOISY-SOUS-MONTMORENCY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres

composant le conseil 33
 en exercice 33
 présents 30
 présents par procuration 2
 absente excusée 1

OBJET

Espace Culturel – Salle
 de spectacles de 600 places –
 Demande de subvention
 au Conseil Régional d'Ile
 de France.

Le 27 septembre 2018, à 21 heures, le Conseil Municipal de Soisy-sous-Montmorency, dûment convoqué le 21 septembre 2018, par le 1^{er} Adjoint pour le Maire empêché, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. STREHAIANO, Maire, Vice-président délégué du Conseil départemental.

PRESENTS : M. Thevenot, Mme Lardaud, M. Surie, Mme Krawczyk, M. Vigneux, Mme Bonneau, M. Marcuzzo, Mme Bitterli, MM. Verna, Bamier, About, Dachez, Pelerin, Mmes Umnus, Besnard, Freret, M. Humeau, Mmes Brassat, Fayol Da Cunha, M. Pilet, Mme Oziel, MM. Le Roux, Naudet, Mme Egrot, MM. Morot-Sir, Hocini, Mmes Baas, Bérôt, M. Desrivières.

PRESENTS PAR PROCURATION : Mme Dulas à M. Verna, Mme Guilloux à M. Naudet.

ABSENTE EXCUSEE : Mme Laurence Thierry

SECRETARE : M. Morot-Sir.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

095-219505989-20180927-DEL2018092707-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/10/2018

Allichage : 15/10/2018

EXPOSE DES MOTIFS

La Ville de Soisy-sous-Montmorency propose un grand nombre d'activités culturelles à ses habitants. La Bibliothèque Municipale, la Salle des Fêtes et l'Orangerie du Val Ombreux rénovée sont les principales structures culturelles prises en charge par la Ville. Nous subventionnons, par ailleurs, de nombreuses associations culturelles, dont les 2 plus visibles sont l'Ecole de Musique et de Danse et l'association Loisirs et Culture.

Si notre Salle des Fêtes est un outil précieux au service des manifestations rassembleuses organisées par la Ville et les associations, nous constatons, depuis plusieurs années, la nécessité d'un nouvel équipement qui soit modulable et mieux équipé.

Dans le cadre du développement de notre politique culturelle et de la création au sein de notre futur Espace Culturel, d'un pôle « Diffusion et création artistique professionnelle », la Ville de Soisy-sous-Montmorency prévoit la construction d'une salle de spectacles d'une superficie de 702 m², équipée d'un gradin rétractable de 600 places.

Cette salle de spectacles se destinera tout particulièrement à une programmation artistique professionnelle de spectacle vivant, complémentaire de celle programmée au sein de l'Auditorium, et dont le rayonnement sera régional.

Les travaux nécessaires à la réalisation de cet équipement représentent un coût de 3 020 000 € HT (hors VRD, honoraires, imprévus et actualisation) pour lesquels la Ville sollicite, auprès du Conseil Régional d'Ile de France, une subvention au taux de 30 %, soit 906 000 €.

W

.../...

PAR CES MOTIFS

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'avis de la Commission de la Culture et Animation du 11 septembre 2018,

VU l'avis de la Commission des Finances du 13 septembre 2018,

SUR le rapport de Mme Lardaud,

APRES en avoir délibéré,

A l'unanimité,

SOLLICITE le financement du Conseil Régional d'Ile de France dans le cadre de sa politique d'aide aux collectivités pour les travaux de construction des équipements culturels,

S'ENGAGE à prendre en charge sur le budget communal les financements complémentaires pour cet investissement.

Le Maire,
Vice-président délégué du Conseil départemental,

Luc STREHAIANO



Acte rendu exécutoire le

15 OCT. 2018